

Septembre 2001

Québec, le 9 octobre 2001

Monsieur Raymond Genest
Directeur des études
Collège de Sherbrooke
475, rue du Parc
Sherbrooke (Québec) J1H 5M7

**Objet : Deuxième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de
Sciences humaines (300.01)**

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné, lors de sa réunion du 26 septembre dernier, les deuxièmes suites apportées par le Collège de Sherbrooke au rapport d'évaluation sur le programme de DEC qu'il offre en *Sciences humaines*.

À l'analyse des premières suites que le Collège, en mars 1999, avait données à ses recommandations, la Commission considérait que « la création d'un comité de programme de même que la poursuite des activités des comités multidisciplinaires, constituent une réponse satisfaisante en vue de favoriser une gestion efficace du programme et d'assurer la concertation ». Quant à l'autre recommandation, le Collège, en produisant des plans-cadres et des tableaux de spécification, avait adopté une mesure appropriée pour satisfaire au premier volet de cette recommandation touchant à l'application de la PIEA, notamment en ce qui concerne l'équivalence des évaluations des apprentissages. Le deuxième volet de cette même recommandation portait sur la qualité des modes et instruments d'évaluation; la Commission, considérant que les actions entreprises n'étaient pas achevées, demandait d'être informée lorsque le Collège aurait corrigé la situation.

La Commission constate que, plus de quatre ans après qu'elle ait produit son rapport d'évaluation, le Collège n'a pas terminé la vérification des instruments d'évaluation des apprentissages. Elle prend bonne note des raisons qui ont pu retarder cet examen tout comme elle considère la progression des travaux depuis mars 1999. Elle ne s'inquiète pas

moins des conséquences de ce retard. C'est pourquoi elle demande au Collège de lui faire part, au plus tard en mai 2002, des actions qu'il aura prises ou du processus qu'il aura adopté pour s'assurer de la qualité des modes et instruments d'évaluation des apprentissages dans la mise en œuvre, soit de la version en cours du programme, soit de la version révisée de ce programme qu'il implantera en automne 2002.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer